

Editorial du Président

La saison estivale est déjà finie et j'ai le plaisir de vous retrouver avec le plein d'énergie transmis par nos athlètes olympiques qui ont brillé durant ces jeux et je vous propose de partager cette rentrée particulièrement « riche » ...

Riche d'informations : le site internet est réactualisé, l'espace adhérent s'est enrichi, n'hésitez pas à naviguer au travers des différentes rubriques, le support traditionnel en papier n'a pas été oublié, vous recevez déjà régulièrement cette lettre mais aussi des fiches pratiques et des dossiers d'informations afin de mieux vous informer en temps réel !

Riche d'échanges : différents événements sur l'énergie vont rythmer ce trimestre. Pour ne citer que quelques exemples : un petit déjeuner le 27 septembre 2012 est dédié aux communes adhérentes à la compétence gaz, des réunions successives de proximités dès le 25 septembre et jusqu'au 3 décembre 2012, le SEY sera aussi présent lors des 6^{èmes} Universités des Mairies des Yvelines du 9 octobre 2012 sur l'atelier concernant la propriété des fourreaux de télécommunications avec la FNCCR, le Conseil général et France Télécom,...

Donc à vos agendas !

BONNE RENTREE à tous et à très bientôt...

Marc Emonet
Président du SEY

RENTREE SCOLAIRE : un mois de septembre particulièrement riche pour tous...

1 LA REDEVANCE R2 2012

La redevance d'investissement R2 2012 a été validée par le concessionnaire. Le SEY va procéder aux différents contrôles et au mandatement début octobre. Cette redevance concerne les travaux réalisés en 2010.

Les services du SEY restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (montant, travaux, ...).

Rappel concernant la redevance R2 :

Elle est versée à l'autorité concédante par le concessionnaire au prorata des travaux d'investissement réalisés l'année N-2, par les collectivités adhérentes du SEY, sur le réseau de distribution publique d'électricité et sur le réseau d'éclairage public. Sont éligibles à la redevance R2, les travaux neufs d'extension ou de renforcement des réseaux de distribution publique d'électricité et les travaux d'extension, de renforcement ou de renouvellement des installations d'éclairage public.

2 LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP)

En application du CGCT et de l'article 4-b du cahier des charges de concession, « le concessionnaire sera tenu de s'acquitter auprès des communes de la concession des redevances dues en raison de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution d'électricité et de gaz conformément aux dispositions prévues à cet effet par la législation en vigueur »

Des fiches pratiques Electricité et Gaz permettant de faciliter le calcul de ces redevances par vos services vous ont été envoyées durant l'été.

Les services du SEY restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

3 LA TCFE, PREMIERS VERSEMENTS

Instaurée au 1^{er} janvier 2012, la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité a été encaissée pour la première fois par le Syndicat d'Energie des Yvelines pour les communes adhérentes au SEY et dont la population est inférieure ou égale à 2 000 habitants (les autres communes la recevant directement).

Conformément aux dispositions relatives aux obligations des redevables de la TCFE qui stipulent qu'ils doivent adresser, aux comptables publics et aux ordonnateurs, les déclarations trimestrielles et les versements correspondants dans les deux mois qui suivent le trimestre concerné, les versements ont été encaissés par le comptable du SEY fin mai, le SEY a reversé aux communes les montants de la taxe du 1^{er} trimestre 2012 **le 20 juin 2012**.

Rappel : en 2012, le nombre de communes du SEY dont la population est égale ou inférieure à 2 000 habitants (base INSEE - 1^{er} janvier 2011) est de 119.

Sommaire

1	La redevance R2 2012	1
2	La redevance d'occupation du domaine public (RODP)	1
3	La TCFE, premiers versements	1
4	Réunion d'information concession gaz	2
5	Réunions de proximité	2
6	Le SEY s'associe à l'UMY	3
7	Communication du SEY	3
8	Programme d'enfouissement 2013	3
9	Parfaire la compétence principale	3
10	Compétences optionnelles	3
11	Réflexions sur les statuts	3
12	Principaux contacts pris et à prendre	4
13	Rapports d'activité	4
	Actualités	

Montant TCFE total encaissé : 564 598.53 €
(1^{er} trimestre 2012) se décomposant comme suit :

Fournisseur	Montant (€)
EDF	553 487.85 €
GDF SUEZ	6 750.29 €
POWEO	2 626.12 €
DIRECT ENERGIE	1 639.15 €
ENERCOOP	95.12 €

Fournitures : 103 603 792 kWh
(1^{er} trimestre 2012) se décomposant comme suit :

Fournisseur	Fournitures (kWh)
EDF	101 701 178 (98.16 %)
GDF SUEZ	1 136 867 (1.10 %)
POWEO	457 955 (0.44 %)
DIRECT ENERGIE	291 711 (0.28 %)
ENERCOOP	16 081 (0.02 %)

Sans surprise, le premier fournisseur à plus de 98 % est EDF, seul fournisseur historique.

Calendrier prévisionnel 2012 des encaissements et des versements trimestriels :

Année 2012	Encaissement SEY	Versement aux communes
2 ^{ème} trimestre	fin août 2012	mi-septembre 2012
3 ^{ème} trimestre	fin novembre 2012	mi-décembre 2012
4 ^{ème} trimestre	fin février 2013	mi-mars 2013

A noter que le comité syndical dans sa séance du 2 juillet 2012 a reconduit le coefficient multiplicateur unique de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité à 8, applicable au 1^{er} janvier 2013.

La population totale de la commune de Bréval au 01/01/2012, a dépassé le seuil des 2 000 habitants. La commune percevra directement la taxe pour 2013.

4 REUNION D'INFORMATION CONCESSION GAZ

Une matinée d'informations et d'échanges en présence de notre concessionnaire (GrDF) est organisée pour tous nos adhérents à la compétence gaz le **27 septembre 2012** au Foyer rural de Pontchartrain. La matinée débutera par la présentation du Compte Rendu Annuel de Concession (CRAC) et se poursuivra par la présentation du futur contrat de concession qui est en cours de négociation avec GrDF.

Ce futur contrat se veut beaucoup plus avantageux que les 42 contrats individuels existants. Sa base a été établie conjointement avec la FNCCR et GrDF, il permet de consolider l'ensemble des données patrimoniales, d'avoir une connaissance plus précise des ouvrages concédés, de mettre en place des indicateurs de performance et d'apporter une plus grande sécurité des personnes et des biens. Le modèle national est complété par une annexe 1 qui prévoit une adaptation locale. Le SEY est en cours de négociation pour enrichir cette annexe par des compléments sur un plan triennal de travaux, le plan d'amortissements, les données cartographiques, la gestion des incidents, ...

Un fascicule « Avantages du nouveau cahier des charges gaz » a été envoyé à chaque commune adhérente à la compétence gaz et il est disponible à l'accueil du SEY.

Cette réunion sera un moment fort d'échanges en direct avec notre concessionnaire. Venez nombreux !

5 REUNIONS DE PROXIMITE

Les réunions de proximité (anciennement réunion de zone) démarrent à la rentrée par le secteur d'Epône* le mardi 25 septembre, 17H30 à Epône.

Ces réunions de proximité favorisent les échanges directs entre vos Interlocuteurs Privilégiés (IP) concessionnaires et vous.

Afin d'anticiper et de mieux répondre à vos problématiques, un questionnaire sera envoyé préalablement afin de recenser vos observations.

ENQUÊTE PREALABLE SUR LES RELATIONS AVEC LE CONCESSIONNAIRE
Avez-vous en 2012 rencontré des problèmes particuliers...

❖ Sur l'état des ouvrages, du type :

☐ Rupture de câbles

☐ Poteaux en mauvais état et/ou dangereux

☐ Poste de transformation endommagé et/ou non sécurisé

☐ Autres.....

Détail :

❖ Sur la qualité de desserte, en ce qui concerne les :

☐ Chutes (baisse) de tension

☐ Coupures de courant

☐ Autres.....

Détail :

❖ Sur les extensions programmées

☐ Informations insuffisantes ou erronées

☐ Délais de traitement des demandes trop longs

☐ Réalisation imparfaite

☐ Autres.....

Détail :

❖ Sur l'exécution des travaux ne donnant pas satisfaction, principalement à cause de :

☐ malfaçons

☐ sécurité insuffisante sur les chantiers

☐ organisation, propreté des chantiers

☐ coupure d'électricité non prévue

☐ Autres.....

Détail :

Commentaires :

Les 6 réunions de proximité regroupant l'ensemble de nos communes adhérentes seront organisées entre septembre et décembre 2012.

***Secteur d'Epône**, communes concernées : Epône, St-Illiers-la-Ville, St-Illiers-le-Bois, Bréval, Neauphlette, Longnes, Mondreville, Dammartin-en-Serve, Montchauvet, Courgent, Mulcent, Septeuil, Boinvilliers, Rosay, Flacourt, le Tertre-St-Denis, Auffreville-Brasseuil, Breuil-Bois-Robert, Guerville, Boinville-en-Mantois, Goussonville, Hargeville, Jumeauville, Andelu, Maule, Montainville, Mareil-sur-Mauldre, Aulnay-sur-Mauldre, Herbeville, Bazemont, La Falaise, Nézels, Aubergenville, Flins-sur-Seine, Bouafle, Les Mureaux, Meulan, Mézy-sur-Seine, Hardricourt, Gaillon-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette.

6 LE SEY S'ASSOCIE À L'UMY

Le SEY s'associe à l'Union des Maires des Yvelines (UMY) pour les 6èmes Universités des Mairies des Yvelines, le **Mardi 9 octobre 2012** aux Pyramides de Port Marly. Le SEY a sollicité l'UMY pour organiser un atelier thématique concernant **l'éventuelle prise en charge des travaux de mise en place des réseaux de télécommunications et de leur propriété**.

De nombreuses communes nous ont saisis sur ce sujet. De plus, avec le déploiement par le Conseil général des Yvelines de la Fibre Optique dans les zones rurales dans les prochaines années, cette question « de fond » sur la propriété des réseaux est devenue une priorité.

La convention nationale propose les deux options : conserver la propriété des fourreaux ou non, chaque option ayant ses avantages ; le sujet est complexe.

Cet atelier, en présence de représentants de la FNCCR, du Conseil général, de France Télécom et du SEY permettra d'échanger sur cette problématique.

Vous êtes tous conviés à vous retrouver pendant cette journée qui mêlera professionnalisme et convivialité !

Une matinée en collaboration avec l'UMY et EDF sur la Maîtrise de la Demande d'Énergie est déjà programmée pour le **13 novembre 2012** ! Réservez cette date sur vos agendas.



7 COMMUNICATION DU SEY

7.1 Mise en place du site internet

Depuis avril 2012, notre site internet www.sey78.fr est opérationnel. Véritable outil de communication, il possède de nombreuses informations pour mieux comprendre l'activité du SEY et vous aider dans le domaine de l'énergie, n'hésitez pas à le consulter !

7.2 La lettre d'information du SEY

Cette lettre a pour objectif de vous donner des informations sur le SEY, sur l'actualité, sur nos adhérents et sur leurs éventuelles actions.

Si vous souhaitez partager une de vos expériences en matière d'économie d'énergie, d'achats, ou autres... n'hésitez pas ; cette lettre est aussi la vôtre !

8 PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT 2013

8.1 Elaboration du Programme 2013

Le SEY prépare déjà 2013, afin d'élaborer au plus tôt le programme d'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité lié à l'article 8 du cahier des charges de concession (financement à hauteur de 40% du montant des travaux selon une enveloppe fixée chaque année), le SEY sollicite les communes pour connaître les projets d'enfouissement pour l'année 2013.

Une nouveauté cette année : Une fiche de caractérisation vous a été transmise lors du recensement de vos projets de travaux afin d'identifier et définir le contexte des projets.

Dates à retenir

30 septembre 2012 → Transmission avant-projet

31 octobre 2012 → Transmission projet



8.2 Elaboration d'une règle de sélection des projets

Pour ce programme 2013, des règles de sélection des projets ont été définies par un groupe de travail afin d'appuyer les choix sur des critères objectifs.

Les notions d'équité et de solidarité ont prévalu dans l'établissement des critères de sélection des projets.

La fiche de caractérisation associée au projet permet d'identifier les contextes environnemental et technique et ainsi de prendre en compte les différents paramètres suivants : nombre d'habitants, historiques des travaux déjà financés, association à d'autres travaux ou faisant partie de plusieurs tranches ou conjoints à d'autres communes, travaux à proximité d'un monument historique ou travaux en façade, montant des travaux prévus et travaux touchant à la qualité des ouvrages. Chacun de ces paramètres est pondéré par un coefficient multiplicateur ceux-ci étant établis par le groupe de travail. Cette procédure permet de hiérarchiser les projets.

9 PARFAIRE LA COMPETENCE PRINCIPALE

Le SEY pour cette rentrée se donne comme objectif de parfaire sa compétence principale inscrite dans ses statuts.

Que ce soit en matière de conseils dans le domaine de la Maîtrise de la Demande de l'Énergie (MDE) comme dans celui de la maîtrise d'ouvrage qu'il convient de pouvoir proposer aux communes adhérentes qui le demandent.

Par ailleurs, tous les concessionnaires nous doivent par contrat tous les plans des réseaux ; une convention est en cours de négociation pour pouvoir les mettre à la disposition des communes adhérentes qui souhaitent les consulter.

10 COMPETENCES OPTIONNELLES

Au-delà de ces activités traditionnelles, le SEY souhaite enrichir son offre de prestations comme déjà annoncé. Petits rappels ...

10.1 L'éclairage public

Suite à l'enquête engagée sur le sujet, il est apparu que des communes sont intéressées pour un transfert de leur compétence EP au SEY.

Le SEY proposera au Bureau une offre de prestations type groupement d'achat ou marché de prestations afin de répondre aux attentes de nos adhérents.

10.2 Les achats groupés d'énergie

Ce sujet est à l'étude, des contacts ont été pris avec plusieurs autres syndicats d'énergie d'Ile de France pour analyser les différentes solutions et synergies possibles. Dès qu'un projet viable sera identifié, des propositions seront faites au Bureau puis au Comité syndical.

11 REFLEXIONS SUR LES STATUTS

Le SEY fonctionnant comme un syndicat « à la carte », ses statuts ne sont plus conformes et nécessitent d'être modifiés. Un document est à l'étude et sera évidemment

présenté au Bureau puis au Comité syndical pour validation.

12 PRINCIPAUX CONTACTS PRIS ET A PRENDRE

Le secteur de l'énergie est complexe et en pleine évolution, les différentes rencontres réalisées permettent de mieux l'appréhender et de mieux définir le rôle que le SEY doit jouer.

Préfecture et sous-préfecture

Plusieurs réunions se sont déroulées à différents niveaux et au cours desquelles de multiples sujets ont été abordés notamment sur l'organisation du SEY et sur les soutiens que l'on peut obtenir.

Conseil général des Yvelines

Plusieurs sujets ont également été abordés avec le CG mais un plus particulièrement concernant la propriété des réseaux de télécommunications. Une séance de travail est d'ailleurs prévue sur ce sujet ainsi que sur la manière la plus appropriée de collaborer pour l'éventuel déploiement de la Fibre Optique dans les communes rurales.

Les communes

Condé-sur-Vesgre, Adainville, Civry-la-Forêt, Les Clayes-sous-Bois... D'autres contacts sont en cours.

Des communes n'adhérant à aucun syndicat d'énergie, envisagent de délibérer pour transférer leur compétence au SEY, la départementalisation du SEY se poursuit ...

L'Union des Maires des Yvelines

La collaboration lors des 6èmes Universités des Mairies des Yvelines n'est qu'un début, d'autres actions sont déjà programmées en novembre ...

Différents syndicats d'énergie

En réalité, il n'y a pas de « concurrence » entre les différents Syndicats d'énergie. Au contraire, il existe une véritable et grande solidarité entre tous. Nous avons en effet toujours rencontré un accueil favorable et une disponibilité de la part des responsables pour nous apporter aide et soutien. Ils ont toujours accepté de nous faire bénéficier de leur expérience.

Ces rencontres contribuent à développer la notoriété du SEY et déjà d'autres contacts sont programmés pour cette rentrée !

13 RAPPORTS D'ACTIVITE

Le rapport d'activité du SEY, établi en application de l'article L.5211.39 du CGCT, vous a été adressé et reste disponible au secrétariat.

Les concessionnaires ERDF, EDF et GrDF ont transmis leur rapport d'activité 2011.

Une synthèse des comptes rendus d'activité d'ERDF et de GrDF vous sera envoyée prochainement.

Les comptes rendus d'activité d'ERDF et de GrDF 2011 peuvent être adressés par le secrétariat du SEY aux délégués ou aux collectivités sur demande.

ACTUALITÉS ...

LA HAUSSE TARIFAIRE ELECTRICITE & GAZ

La rentrée rime aussi avec l'augmentation des tarifs.

Electricité : Sur décision des pouvoirs publics, les Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité ont évolué le 23 juillet 2012 de 1,7 % TTC pour les clients Particuliers, et de 1,7 % HTVA pour les clients Professionnels, Entreprises et Collectivités. Malgré cela les prix de l'électricité en France restent parmi les plus compétitifs en Europe. Les ménages des autres pays européens paient leur électricité en moyenne 50 % plus cher TTC qu'en France (données Eurostat S2 2011, clients particuliers). Ce bénéfice consommateur sera conservé lors de l'évolution de 2012.

Gaz : Les tarifs réglementés du gaz naturel ont augmenté de 2 % en moyenne le 20 juillet 2012.

Les tarifs réglementés de vente du gaz naturel sont **fixés par l'Etat**, après avis de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Les tarifs doivent permettre de couvrir l'ensemble des coûts supportés par GDF SUEZ pour ses clients :

- coûts d'approvisionnement en gaz naturel,
- coûts d'infrastructures (utilisation des réseaux de transport, de stockage et de distribution du gaz),
- coûts de gestion clientèle (accueil, facturation et traitement des demandes).

Les tarifs réglementés additionnent ces différents coûts et peuvent donc varier à la hausse comme à la baisse. Cette année, ils sont à la hausse ...

Les jeux olympiques et nos partenaires

La France a brillé lors de ces jeux olympiques totalisant 34 médailles ouvrant la voie aux athlètes des jeux paralympiques ...

Médailles	Jeux olympiques
OR	11
ARGENT	11
BRONZE	12

Nos partenaires soutiennent ces sportifs de haut niveau plein d'énergie :

- EDF couvre les Jeux d'or et de lumière

Fournisseur officiel de l'électricité des JO, son chef de file du Team EDF, Tony Estanguet, a apporté le 31 juillet au Team et à la France sa 4ème médaille d'or des Jeux de Londres, en remportant le slalom en canoë monoplace. En 97 secondes, le palois qui s'était qualifié in extremis pour Londres, est entré dans l'histoire du sport français en décrochant son 3ème titre olympique après ceux acquis à Sydney en 2000 et à Athènes en 2004, une performance encore jamais réalisée dans la même discipline. (source : site officiel www.EDF.fr)

- ERDF sponsor des jeux paralympiques

ERDF a choisi de soutenir Damien Seguin détenteur d'une médaille d'or à Athènes (2004) et d'une médaille d'argent à Pékin (2008), porte drapeau et Capitaine de l'équipe de France Paralympique de Londres 2012, afin de porter et de partager ses valeurs de sportif exemplaire. (source : site officiel www.ERDF.fr)

Contact :


Syndicat d'Énergie des Yvelines
 Place de l'Eglise
 78 790 HARGEVILLE
 Tél : 01 30 42 36 78 e-mail : accueil@sey78.fr